

SEANCE D'INFORMATION

Votation du 27 septembre 2026
Aides communales à Télé-Evolène

Place Clos-Lombard – Vendredi 11 septembre 2026



Commune
Evolène

Présentation

- **Introduction par la Commune d'Evolène**
- **Présentation du projet d'avenir par Télé-Evolène SA**
- **Analyse de la situation par la Commune d'Evolène**
- **Objet soumis au vote**
- **Parole à l'Assemblée - Questions**

Introduction

Commune d'Evolène



Commune
Evolène

Introduction

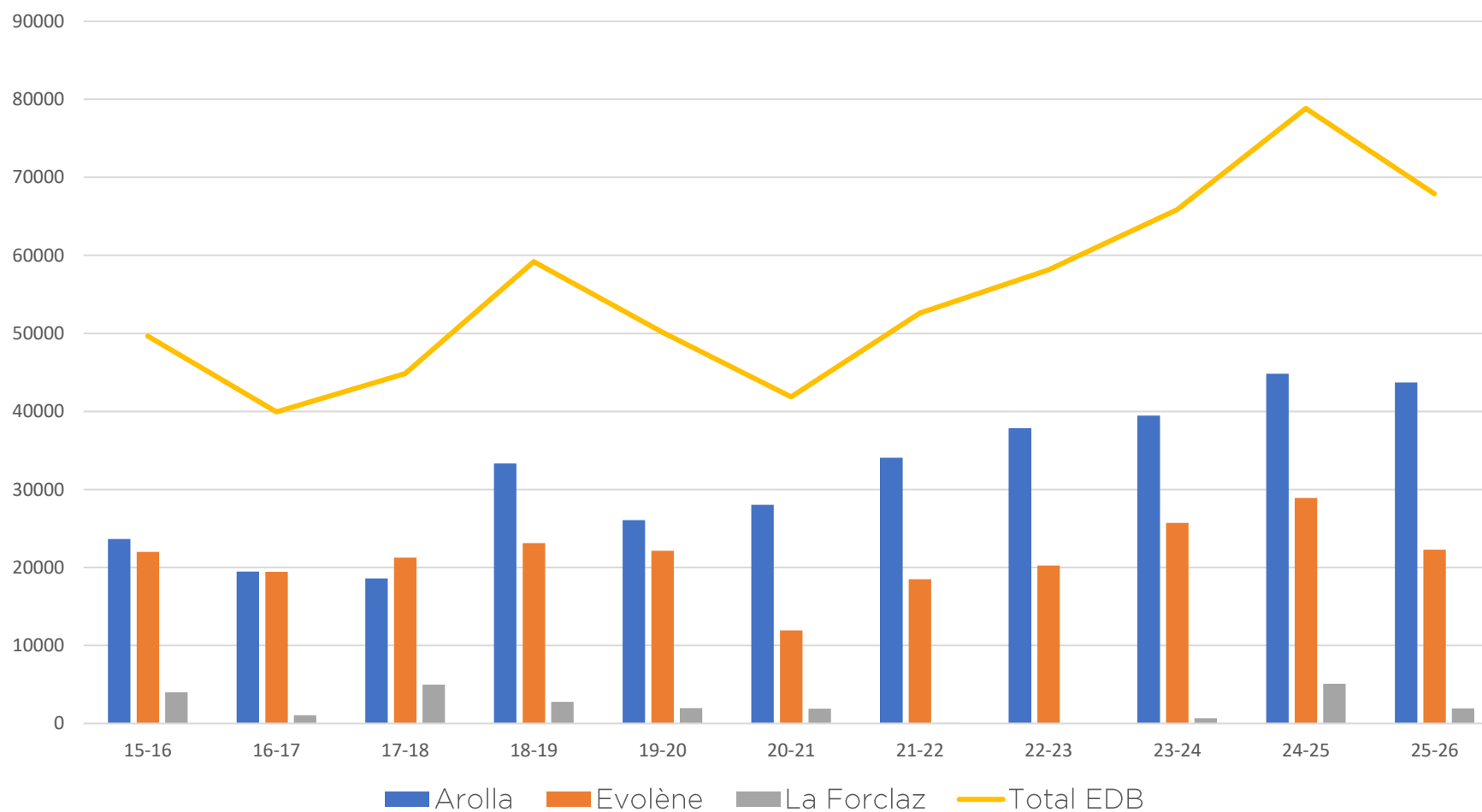
- **Historique du soutien aux remontées mécaniques et à Télé-Evolène en particulier**
 - **Impact économique pour la destination**
 - **Impact financier pour la Commune**
 - **Impact démocratique**
- **Bases légales encadrant une votation communale**
- **Etat des lieux vis-à-vis de la situation de surendettement**

Impact économique

Le tourisme est vital pour l'économie locale.

116'155 NUITÉES en hébergement structuré en 2024	≈ 6'800 LITS en résidences secondaires ≈ 400'000 NUITÉES	65 % / 35 % ÉTÉ / HIVER répartition des nuitées structurées	
9 HÔTELS + pensions, B&B, campings, groupes et cabanes	21 RESTAURANTS + 5 buvettes/cabanes	14 COMMERCES ALIMENTAIRES + autres commerces et services	
3 domaines skiabiles	104 km de pistes de ski alpin	62 km de pistes de ski de fond	250 km de sentiers pédestres homologués

Statistiques hivernales Espace Dent-Blanche



Impact économique

Le tourisme est vital pour l'économie locale.

116'155 NUITÉES en hébergement structuré en 2024	≈ 6'800 LITS en résidences secondaires ≈ 400'000 NUITÉES	65 % / 35 % ÉTÉ / HIVER répartition des nuitées structurées	
9 HÔTELS + pensions, B&B, campings, groupes et cabanes	21 RESTAURANTS + 5 buvettes/cabanes	14 COMMERCES ALIMENTAIRES + autres commerces et services	
3 domaines skiabiles	104 km de pistes de ski alpin	62 km de pistes de ski de fond	250 km de sentiers pédestres homologués

Retombées d'une journée-skieur :

- 75 francs pour un excursionniste
- 150 francs pour un séjournant



Impact Télé-Evolène :

- 20'000 à 30'000 journées-skieurs
- Moyenne de 100.-
- = 2 à 3 millions de francs de retombées économiques

Introduction

- **Historique du soutien aux remontées mécaniques et à Télé-Evolène en particulier**
 - **Impact économique pour la destination**
 - **Impact financier pour la Commune**
 - **Impact démocratique**
- **Bases légales encadrant une votation communale**
- **Etat des lieux vis-à-vis de la situation de surendettement**

Surendettement et sursis concordataire

- **Constat de surendettement au moment de l'établissement des comptes de Télé-Evolène en mai-juin 2026**
- **Discussions et Convention signée entre Télé-Evolène SA et la Commune d'Evolène en juillet 2026**
- **Annonce au juge selon art. 725b CO en juillet 2026**
- **4 août 2026 : le Tribunal constate un surendettement de CHF 266'884 au 31 décembre 2025.**
- **La faillite est ajournée et un sursis provisoire est accordé jusqu'au 4 décembre 2026.**
 - **Le commissaire au sursis surveille l'activité et évalue les perspectives d'assainissement**
 - **La société doit démontrer qu'un assainissement durable est possible :**
recapitalisation, financement et modernisation.

Partie Télé-Evolène SA



Commune
Evolène

Nouvelle orientation du CA de TEV

Plan de la présentation



1. Constat de départ
2. Explication du projet de télécabine
3. Nouvelle orientation souhaitée par le CA de TEV
4. Rapprochement Espace Dent-Blanche
5. Conclusions

1. Constat de départ



Nuitées commerciales annuelles
limitées de la destination

Tourisme hivernal bien inférieur au
tourisme estival

Déclin du tourisme de ski

La fréquentation du ski diminue, avec la saison s'étendant de décembre à fin mars, souvent limitée par le manque de clients.

2. Explication du projet de télécabine



Situation actuelle

Actuellement, la fréquentation est d'environ 32'000 passages, pour une subvention communale annuelle de CHF 550'000.-

Besoins financiers

Aujourd'hui, il faudrait au minimum doubler le nombre de passages pour assurer le fonctionnement sans aide de la commune.

Prévisions avec une nouvelle télécabine

Le business plan prévoit une croissance progressive de 37'000 à 73'000 passages annuels pour la télécabine à terme.

2. Explication du projet de télécabine



Investissement télécabine

Un montant de **CHF 8'616'000.-** a été prévu pour la construction d'une nouvelle télécabine moderne et efficace (prix à réactualiser).

Investissement restaurant

Un investissement de **CHF 3'000'000.-** est prévu pour un nouveau restaurant offrant une expérience culinaire unique.

Plus-values du projet de télécabine



Fréquentation améliorée

La nouvelle installation attirera plus de visiteurs, augmentant ainsi le nombre de passages et d'usagers.

Maintenance optimisée

La maintenance sera bien gérée et contrôlée pour assurer un fonctionnement efficace pendant plusieurs années.

Accessibilité améliorée

L'accès aux cabines est facilité pour les enfants et les personnes à mobilité réduite, assurant une meilleure expérience utilisateur.

Challenges du projet de télécabine



Coût important et difficulté à réunir le financement

Procédure parallèle en matière d'aménagement du territoire

Oppositions faites par 2 associations de protection de la nature

Capacité des parkings de Lannaz insuffisante

Rénovation limitée des autres infrastructures et contraintes opérationnelles (téléskis pas en capacité de gérer efficacement le flux de visiteurs)

3. Nouvelle orientation du CA de TEV



Rénovation des installations

Remettre à neuf les installations, le restaurant et le système d'enneigement garantit la durabilité pour au minimum 20 ans. Cela permettra une plus grande souplesse dans l'exploitation (ouverture les week-ends de juin, d'octobre par exemple).

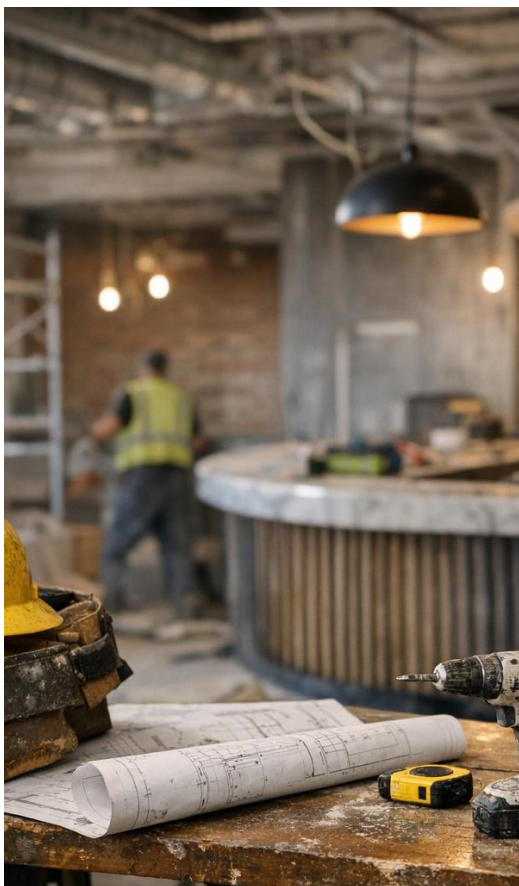
Adaptation aux activités variées

Adapter les installations pour le transport des vélos et parapentes pour améliorer l'offre touristique toute l'année.

Optimisation hivernale

Un tapis d'embarquement permettra un fonctionnement plus efficace durant l'hiver (à l'étude actuellement à cause des contraintes de la zone d'embarquement).

Restaurant



Travaux d'isolation, toiture et fenêtres

Refaire l'isolation et remplacer les fenêtres pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort intérieur du restaurant. Refaire la toiture (étanchéité).

Optimisation du self service

Repenser la structure du self service pour réduire les files d'attente et améliorer l'expérience client.

Sanitaires et sorties de secours

Refaire les sanitaires et les sorties de secours pour garantir sécurité et accessibilité conformes aux normes.



Travaux de rénovation principaux

Remplacement des têtes de pylônes, trains de poulies, moteur, câble, système électrique et sièges pour moderniser le télésiège.

Efficacité énergétique et maintenance

La mise à jour réduira la consommation d'énergie et les coûts de maintenance comparés à l'installation actuelle.

Durabilité et longévité

L'installation rénovée sera quasi neuve et fonctionnera efficacement pendant 20 ans.



Mise à jour des commandes électriques

L'investissement dans les commandes électriques modernes améliore la sécurité et la fiabilité des téléskis. Obligation de faire les travaux pour 2028.

Renouvellement des archets

Le renouvellement des enrouleurs, des archets garantit un confort optimal et une meilleure expérience pour les utilisateurs.

Automatisation

Souhait d'automatiser le Mont-Rouge pour diminuer les coûts de personnel (3 EPT).

Coûts du nouveau projet

Type d'investissement	Coût projeté HT
Rénovation du télésiège	4'500'000
Rénovation de la Nouva	290'000
Rénovation du Mont-Rouge	740'000
Changement du tapis roulant / Sunkid	100'000
Entretien du système d'enneigement	100'000
Rénovation du restaurant	1'500'000
Rénovation de l'atelier	35'000
Divers et imprévus (10 %)	727'000
TOTAL	8'000'000

Avantages et pistes pour l'assainissement



- Fiabilité des installations, meilleure gestion de l'exploitation
- Entretien réduit et maîtrisé, permettant une meilleure gestion des coûts
- Possibilité de réalisation rapide : travaux non tributaires d'autorisations de construire (entretien)
- Pas de nouveau problème lié au stationnement
- Economie de maintenance avec des installations remises à neuf
- Diminution du personnel de 4-5 employés
- Optimisation et/ou transfert des coûts du service de navette
- Diminution de 20% les factures d'électricité après rénovations
- Optimisation du restaurant
- Engagement d'un secrétaire général sous l'égide d'Espace Dent-Blanche

4. Rapprochement Espace Dent-Blanche



Condition pour la viabilité du projet

Le CA de TEV est convaincu qu'un rapprochement dès que possible des trois installations de remontées mécaniques est la seule solution viable pour les sociétés.

Synergie, complémentarité, gestion professionnelle sont les maîtres mots.

Au travers d'Espace Dt-Blanche, une première démarche commune visant à obtenir un poste de secrétaire général a été déposée auprès du conseil communal.

5. Conclusions



Avantages et défis de la télécabine: La télécabine modernise les infrastructures et augmente la capacité de transport, améliorant l'expérience utilisateur.

Malgré ses avantages, la télécabine présente des contraintes importantes à considérer dans sa mise en œuvre.

Bénéfices de l'entretien général: La rénovation prolonge la vie de **toutes les installations** existantes tout en maîtrisant mieux les coûts et les risques associés.

- **Social** : Maintien des places de travail aux remontées mécaniques mais également dans le secteur du tourisme (magasins de sport, hôtellerie, école de ski, etc.)
- **Economique** : Pérennité de l'activité touristique dans la commune et en particulier le secteur Chemeuille – Arbey – Lanna – Mandelon
- **Ecologique** : Respect de l'environnement, tourisme 4 saisons, pas de développement supplémentaire, mais un développement doux en phase avec le Val d'Hérens

5. Conclusions

Risques en cas d'arrêt



- Dégât d'image pour la région
- Perte de la concession et de l'autorisation d'exploiter de l'OFT
- Perte des places de travail, perte d'attractivité
- Impact sur la participation à Magic Pass ?
- Conséquences pour les commerces et acteurs touristiques
- Possible départ des nuitées des colonies
- Attractivité réduite du site de parapente
- Perte de la valeur immobilière
- Coût de remise en état du site / démantèlement des installations : CHF 1,5 million

5. Conclusions



- Le CA de TEV SA propose un projet de rénovation **raisonnable** en phase avec la nature, respectant les propriétaires fonciers et les exploitants de l'alpage, conforme à une logique financière **réaliste**.
- Un projet dans l'esprit d'un tourisme doux, **pour et avec** la région.
- Un projet **crédible et réalisable** sur le plan technique, financier et législatif.

Analyse de la situation Commune d'Evolène



Commune
Evolène

Analyse de la situation

- **Situation financière actuelle de Télé-Evolène**
- **Historique du soutien communal**
- **Finances communales**
- **Positionnement vis-à-vis des remontées mécaniques**

Situation financière actuelle de Télé-Evolène

	2024	2025*	30.06.2026**
ACTIVITÉ			
Produits d'exploitation	995'987	1'089'291	696'480
<i>dont remontées mécaniques</i>	683'563	744'334	456'964
<i>dont restaurant</i>	299'654	338'273	237'280
Charges d'exploitation	-1'625'013	-2'084'281	-1'100'832
<i>dont charges de personnel</i>	-788'805	-919'755	-608'667
<i>dont entretien des installations</i>	-130'861	-385'460	-115'021
Résultat d'exploitation	-629'026	-994'990	-404'352
SITUATION FINANCIÈRE			
Trésorerie	38'750	25'232	10'012
Total de l'actif	810'318	871'812	757'927
Capitaux étrangers	795'316	1'158'823	1'194'185
Capitaux propres	15'002	-287'011	-436'258

Sources : Comptes fournis par Télé-Evolène (non validés pour 2025, provisoires pour 2026)

Historique du soutien communal

Depuis 20 ans



Commune
Evolène

Aides communales versées à Télé-Evolène (selon comptes communaux)

Année	Montant (CHF)	Année	Montant (CHF)
2006	358'013.35	2016	550'000.00
2007	310'021.00	2017	550'000.00
2008	300'020.97	2018	550'000.00
2009	304'942.10	2019	650'000.00
2010	347'774.30	2020	550'000.00
2011	490'885.80	2021	550'000.00
2012	624'605.70	2022	550'000.00
2013	555'714.00	2023	550'000.00
2014	499'126.00	2024	550'000.00
2015	550'000.00	2025	850'000.00
		2026	550'000.00 (à ce jour)



Finances communales

- **Aides à fonds perdu versées depuis 2006 :
plus de 10.5 millions de francs**
- **Dernières aides communales :**
 - **2025 : CHF 850'000 versés à Télé-Evolène**
 - **Dont 150'000 pour l'année 2024**
 - **2026 : CHF 550'000 versés à ce jour**
- **En 2025, la contribution à Télé-Evolène représentait 16,4 % du produit des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques.**

La Commune a actuellement une situation saine, mais une évolution en diminution est en cours

> CHF 15 million

BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT
ordre de grandeur communal

CHF 1-2,5 million

MARGE D'AUTOFINANCEMENT
ordre de grandeur des dernières années

Le changement d'échelle

FIN 2025

Fortune nette
+ CHF 2'743 / hab.

2026 → 2029

Cycle d'investissements
d'ampleur exceptionnelle

HORIZON 2029*

Dettes nette projetée
≈ CHF 9'000 / hab.

Pourquoi cette évolution ?

Investissements 2026

Un exercice appelé à constituer le plus important volume d'investissements de l'histoire communale.

Réseaux à renouveler

Eau potable, eaux usées et autres infrastructures souterraines nécessiteront encore des investissements importants.

Fonctionnement sous pression

La hausse des charges et le poids des investissements rendent plausible un exercice communal déficitaire en 2026.

Réserves, mais vigilance

La réserve budgétaire permet d'absorber des pertes à court terme, sans supprimer l'enjeu de l'endettement futur.

** Repère comptable : Une dette nette supérieure à CHF 5'000 par habitant correspond à un endettement considéré comme très important.*

Positionnement vis-à-vis des remontées mécaniques

Une étude indépendante de 2020 (Besson / De Iaco) et le Masterplan communal du tourisme de 2024 convergent :

- **Moderniser les installations**
- **Professionaliser la gestion**
- **Renforcer les synergies entre les trois sociétés**
- **Développer une offre quatre saisons**
- **À terme : exploitation commune, nouvelle société ou fusion**
- **Le projet doit aussi être coordonné avec le PAZ, les autres activités outdoor, la mobilité et les ressources financières disponibles.**

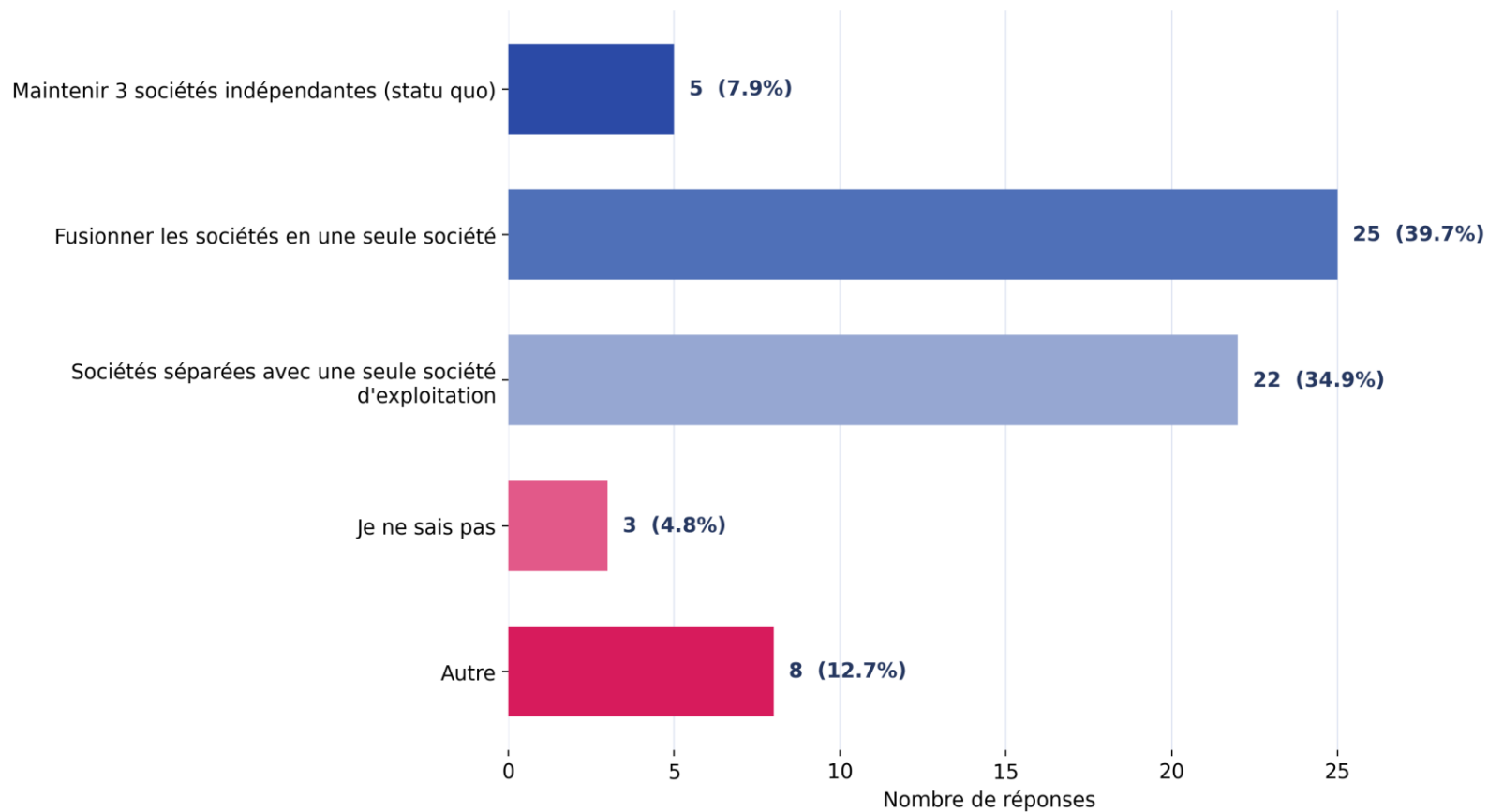
Conclusion : L'avenir doit se construire à l'échelle de l'Espace Dent-Blanche.

Masterplan du tourisme

- **Sondage auprès des acteurs touristiques**

Modèle organisationnel à privilégier pour les remontées mécaniques communales

Ensemble des partenaires touristiques – 63 réponses, sans distinction de secteur



Objet de la votation



Commune
Evolène

La position du Conseil communal

- **Projet d'investissement non abouti à ce stade**
- **OK pour soutenir Télé-Evolène à se maintenir à court terme, mais soumis à conditions :**

1. Rapprochement concret de l'Espace Dent-Blanche

Engagement substantiel avec les autres sociétés de remontées mécaniques, avec comme objectif à court terme une professionnalisation, une fusion ou la création d'une nouvelle société.

2. Un projet d'avenir commun

Élaborer au sein de cette nouvelle gouvernance un projet d'ensemble pour les remontées mécaniques, le ski alpin et les autres activités outdoor liées.

3. Études et nouvelle gouvernance

Mener les études nécessaires : remontées mécaniques, aménagement du territoire, financement et modification de la gouvernance.

4. Un calendrier contraignant

Présenter le projet en parallèle de la modification du PAZ communal, au plus tard à l'automne 2027

CONDITION DÉTERMINANTE : Sans participation à cette démarche, plus aucune aide annuelle ne sera versée aux sociétés de remontées mécaniques.

La position du Conseil communal



Commune
Evolène

UNE PHASE TRANSITOIRE DE 2 À 3 ANS

Se donner le temps d'analyser, comparer, chiffrer et construire une solution durable.

1 ANALYSER

- Examiner précisément la situation financière
- Obtenir les données complémentaires nécessaires
- Se projeter avec prudence dans les différents scénarios
- Prendre en compte le réchauffement climatique et les ressources en eau

2 CHIFFRER LES VARIANTES

- Comparer les solutions et leurs coûts
- Mesurer leurs incidences sur l'exploitation
- Ne pas surestimer le potentiel de réduction des charges
- Prendre en compte l'environnement et la durabilité

3 PENSER À L'ÉCHELLE DE L'ESPACE DENT-BLANCHE

- Mener la réflexion sur les trois domaines
- Comparer avec d'autres stations
- Associer les acteurs touristiques et la population

4 ENCADRER LE SOUTIEN PUBLIC

- Conditionner clairement le soutien communal
- Fixer des objectifs et des échéances
- Évaluer aussi les scénarios difficiles : arrêt temporaire, fermeture ou démantèlement

UNE DÉMARCHE EN TROIS TEMPS

MAINTENIR

une capacité
d'exploitation
pendant la transition



ÉTUDIER

les variantes et construire
un projet commun



DÉCIDER

sur la base de données,
de coûts et d'un
modèle clair

La position du Conseil communal

Besoins financiers annoncés par Télé-Evolène pour maintenir la société à court terme

2025	CHF 302'000	<i>en plus des 700'000 versés en 2025</i>
2026	CHF 475'000	<i>en plus des 550'000 versés en 2026</i>
		Travaux d'entretien et de mises aux normes nécessaires
2027	CHF 883'000	Travaux d'entretien et de mises aux normes nécessaires
2028	CHF 584'000	Exploitation minimale

La position du Conseil communal

Besoins financiers retenus par la Commune pour maintenir la société à court terme

2026	CHF 400'000	en plus des 550'000 francs déjà versés en 2026, de manière à permettre l'ouverture hivernale en prévoyant quelques travaux d'entretien et de mises aux normes nécessaires
2027	CHF 600'000	Montant estimé comme minimal pour permettre l'exploitation
2028	CHF 600'000	Montant estimé comme minimal pour permettre l'exploitation



Montant proposé : 1.8 million de francs

(CHF 200'000 marge de manœuvre)

Objet soumis au vote



Commune
Evolène



Commune
Evolène

Bulletin de vote pour la votation communale du 27 septembre 2026

	Réponse
Acceptez-vous d'octroyer un crédit d'engagement de 1.8 million de francs en vue du maintien de Télé-Evolène jusqu'en 2028, dans l'attente du développement d'une vision partagée pour l'Espace Dent-Blanche ?	

Résumé et positions des acteurs



LE VOTE DÉCIDE

- D'un soutien à fonds perdu transitoire plafonné à CHF 1.8 million jusqu'en 2028, lié à des conditions strictes.

LE VOTE NE DÉCIDE PAS

- Du projet d'investissement de CHF 8 millions. Une nouvelle décision populaire sera nécessaire avant tout engagement communal substantiel.

Important : Ce soutien ne garantit ni la prolongation du sursis ni l'ouverture des installations, mais constitue une condition nécessaire et certainement déterminante dans l'évaluation de la situation par les organes responsables.

POSITIONS

- **Conseil communal : recommande le OUI.**
- **Télé-Evolène : soutient le OUI.**
- **Espace Dent-Blanche : soutient le OUI et souligne la complémentarité des trois domaines.**

Parole à l'Assemblée

Place à vos QUESTIONS



Commune
Evolène

Merci de votre participation



Commune
Evolène